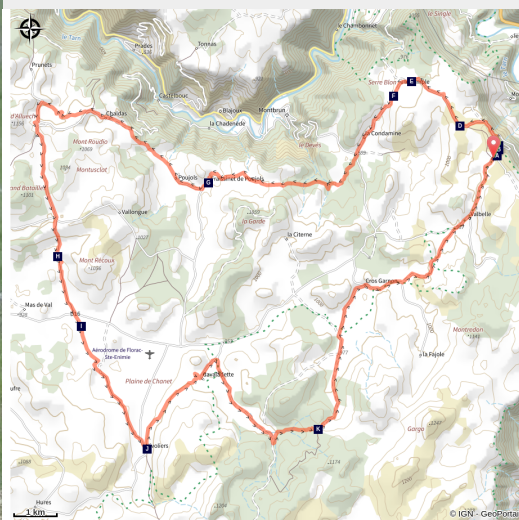


La ronde caussenarde - VTT n°2

Causses Gorges - Florac Trois Rivières



Le Méjean (© Cévennes Evasion)



Le plateau du causse Méjean semble s'étendre à l'infini. Mais tout ceci est trompeur ! Cette platitude cache de nombreuses montées courtes et raides.

Ce parcours se déroule entièrement sur le causse Méjean. Il traverse les paysages steppiques spécifiques des Causses. Des forêts de pin sylvestre naturelles, et des forêts plantées de pin noir ponctuent l'itinéraire et apportent un peu d'ombre. On admire les fermes traditionnelles et les hameaux typiques entièrement bâtis en calcaire.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 42.1 km

Dénivelé positif : 909 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et élevage, Architecture et village, Forêt

Itinéraire

Départ : Col de Pierre Plate

Arrivée : Col de Pierre Plate

Balisage : 🚩 VTT rouge

Communes : 1. Florac Trois Rivières

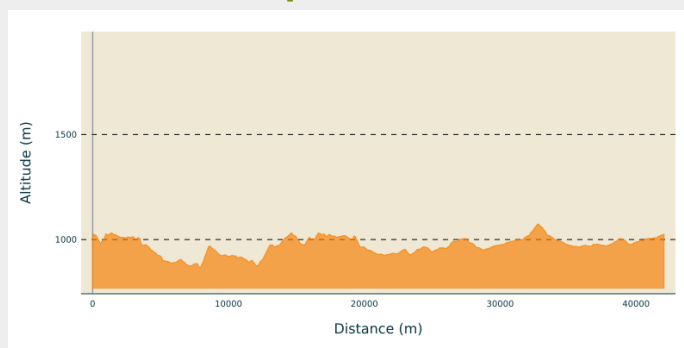
2. Gorges du Tarn Causses

3. Mas-Saint-Chély

4. Hures-la-Parade

5. Vebron

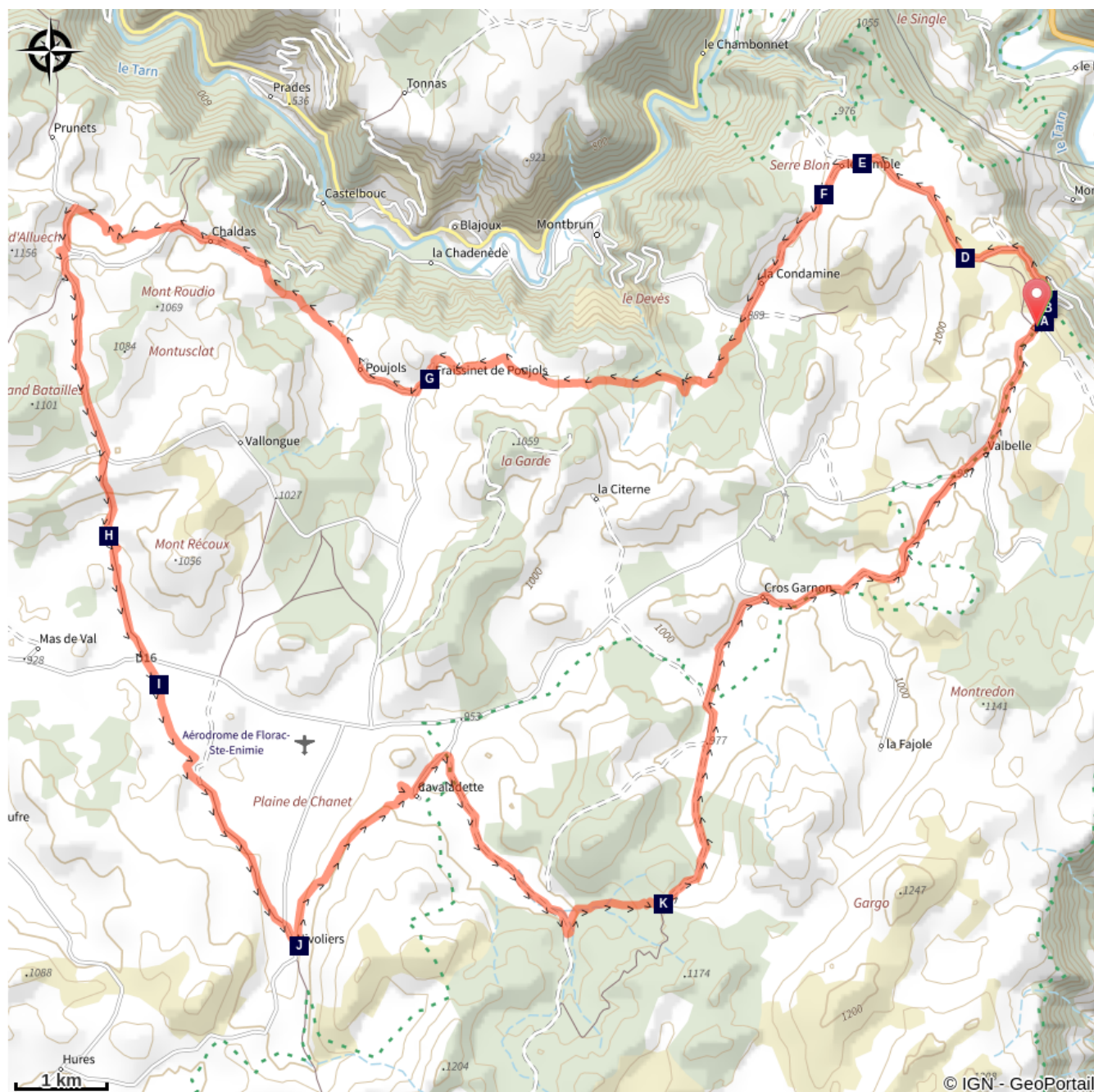
Profil altimétrique



Altitude min 866 m Altitude max 1074 m

Parcours VTT n°2. Depuis le col de Pierre Plate, prendre une petite descente technique pour rejoindre la route allant au Temple. Traverser le hameau et continuer jusqu'à la Condamine. Au croisement de la route allant sur Montbrun, prendre sur la gauche quelques mètres puis tourner à droite sur un petit sentier. Rejoindre la piste menant à Fraissinet-de-Poujols. Traverser le village et tourner à droite vers Poujols. Continuer toujours devant vous vers Chaldas. Après Chaldas, au point 1015, prendre le sentier descendant sur Chamblon. Passer dans le village et continuer sur la route (GR60), puis la piste (GR60). Traverser la D16 et contourner la ferme du Fraisse pour arriver à Nivoliers. Dans Nivoliers, prendre la direction Cavaladette par un ancien chemin communal. Sous Cavaladette, prendre la route et à la croix tourner à droite par la piste menant à Cavalade, Cros Roux, Cros Garnon. À Cros Garnon, passer devant l'église, rejoindre La Mecoire, puis Valbelle. Prendre la route D16 sur 3 km pour rejoindre le parking du col de Pierre Plate.

Sur votre chemin...



- ▲ Transformation précoce du paysage (A)
- ▲ Couvert forestier de plus en plus étendu (C)
- ▲ Le Temple (E)
- ▲ La Huppe facié (*Upupa epops*) (G)
- ▲ *Adonis vernalis* (*Adonis* du printemps) (I)
- ▲ vue sur le Mont Gargo (K)
- ▲ Traces des premiers hommes (B)
- ▲ Le Mont Lozère (D)
- ▲ Buis (F)
- ▲ Le buis (H)
- ▲ Nivolières (J)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Le VTT est interdit en hors piste. Chemins caillouteux et parfois escarpés. Le port du casque est vivement recommandé. N'oubliez pas votre kit de réparation et de petit outillage.

Attention aux troupeaux et aux chiens. Vous allez rencontrer des clôtures et des portillons, merci de veiller à bien les refermer. Dans les fermes et les hameaux, pensez à ralentir. N'oubliez pas de prendre de l'eau.

Comment venir ?

Transports

Arrêt: Florac

Attention, ajouter la montée du causse Méjean pour arriver au point de départ situé sur le plateau.

Ligne 258 - FLORAC - SAINT ENIMIE - LE ROZIER. Tous les jours durant juillet et août. Les vélos sont admis

Ligne 261 FLORAC - LE PONT DE MONTVERT - MONT LOZERE. Tous les jours durant juillet et août. Les vélos sont admis

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://lio.laregion.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, monter par la D16 jusqu'au parking du col de Pierre Plate

Parking conseillé

Parking au col de Pierre Plate

Source



CC Gorges Causses Cévennes

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Sur votre chemin...

Transformation précoce du paysage (A)

Il y a 5 000 ans, l'agriculture était déjà bien présente sur le plateau comme en témoignent les grandes faucilles taillées dans la pierre, les vases-silos cerclés de cordons pour stocker les réserves, les graines carbonisées (orge, plusieurs variétés de blé...) que contiennent les vestiges d'habitat de l'époque, à l'intérieur des grottes et des avens. Outre les céréales, on consommait des produits de l'élevage (mouton, boeuf, cochon), de la pêche (saumon) et de la chasse (cerf, chevreuil, bouquetin, ours brun, castor, lièvre, lapin, grand tétras...) qui laissent imaginer un environnement naturel beaucoup plus boisé qu'aujourd'hui.



Traces des premiers hommes (B)

Le dolmen de Pierre Plate a été construit vers - 2 600 avant J.-C. Les dolmens comme celui-ci sont des sépultures collectives qui devaient avoir aussi un rôle dans l'identité et la cohésion du groupe social qui les a bâtis (dénommé groupe "des Treilles" par les archéologues, d'après le nom d'une grotte qu'ils ont occupée). Ces bâtisseurs sont des pionniers de la spéléologie : ils se sont aventurés au fond des avens pour s'y approvisionner en eau et en argile. Ce sont aussi des innovateurs : ils produisent de très belles pointes de flèches en pierre taillée en forme de sapin et, bientôt, apprennent à façonner le cuivre (flèches, poignards, haches).

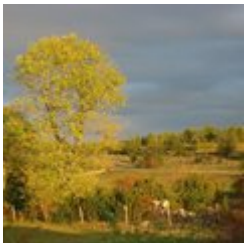
Crédit photo : © Olivier Prohin

▲ Couvert forestier de plus en plus étendu (C)

Dans les fonds de vallée demeurent d'assez grandes étendues de prairies cultivées mais une partie de l'espace a été urbanisée. D'autres surfaces cultivables, "suspendues" à mi-versant, dépendent, pour leur entretien, du maintien des agriculteurs qui habitent les villages isolés. Sur les pentes, les boisements mélangés de chênes, châtaigniers et résineux modèlent un couvert végétal où différentes époques ont laissé leur marque. Les pelouses se maintiennent en altitude et les landes recouvrent les sols siliceux.

▲ Le Mont Lozère (D)

Depuis le plateau, on peut observer tout le mont Lozère. Le pic de Finiels est le point culminant de la Lozère avec ses 1 699 m. Le mont Lozère s'étend sur une trentaine de kilomètres du causse de Sauveterre jusqu'à Villefort, dans le sens ouest-est, et du Pont de Montvert jusqu'au Bleynard dans le sens sud-nord. C'est un massif entièrement granitique sur lequel le Tarn prend sa source.



🏰 Le Temple (E)

Dans le village du Temple situé à 976 m, les maisons sont construites en pierres calcaires maçonnées avec un mortier de chaux. Certaines sont enduites. Ces constructions sont caractéristiques de l'architecture traditionnelle. La pierre à bâtir était prélevée dans les carrières du plateau. L'absence de bois avait obligé les constructeurs à s'en passer: pas de charpente, simplement une voûte en pierre supportant une couverture en lauze (pierre plate). Traditionnellement en calcaire, elle est remplacée, depuis quelques années, par la lauze de schiste. Cet ensemble de techniques fait de la maison caussenarde une maison assez massive avec de petites ouvertures.

Crédit photo : © Virginie Boucher



Buis (F)

Le buis, symbole funéraire, est la plante de l'immortalité, car toujours vert. Au Moyen Age, elle faisait partie de la pharmacopée paysanne. Son essence, son bois et ses feuilles présentent les mêmes vertus. Les feuilles séchées à l'ombre et retournées maintes fois, sont un remarquable fébrifuge, diurétique, aux vertus sudorifiques. Elles traitent aussi les maladies cutanées chroniques, la goutte, les rhumatismes, la calvitie. Les branches servaient de litière en bergerie. Durant l'estive, les bergers transformaient son bois en bâtons aux pommeaux sculptés et autres objets.

Crédit photo : nathalie.thomas



La Huppe facié (Upupa epops) (G)

Cet oiseau splendide porte bien son nom avec son appendice plumeux sur la tête. Il possède un bec effilé utilisé pour extraire du sol les larves et les insectes. Son plumage est caractéristique avec son orange-rosé foncé et ses ailes et dos rayés de noir. Il est très difficile à observer, mais est reconnaissable à son chant particulier "houp-houp-houp". Les gens d'ici la nomme la "poupoune". C'est un migrateur.

Crédit photo : © Régis Descamps



Le buis (H)

Le nom scientifique du buis commun, *Buxus sempervirens*, signifie « toujours vert ». C'est l'arbuste le plus connu des Causses mais aussi le plus envahissant. Ses petites feuilles luisantes et coriaces lui permettent de limiter sa transpiration pendant les périodes de forte chaleur. C'est une espèce peu exigeante qui supporte des sols pauvres et secs et des fortes variations de températures. Cet arbuste est colonisateur des pelouses et les brebis n'aiment pas du tout ses feuilles. Il est difficile à éliminer et seul le piétement régulier des troupeaux peut empêcher sa progression. Naguère, il pouvait être utilisé dans la fumure des champs.

Crédit photo : Nathalie Thomas



☁ Adonis vernalis (Adonis du printemps) (I)

Même si cette renoncule semble abondante, elle est devenue rare et se limite à quelques stations en France (Causse, Alsace et sud-est de l'Europe). Elle s'observe en avril - mai dans la végétation steppique . Cette plante est protégée, photographiez-la mais ne la cueillez surtout pas ! Elle sécrète par ses racines une substance qui a tendance à limiter le développement des plantes autour d'elle, et plus particulièrement efficace sur les Fabacées.

Crédit photo : © Bruno Descaves

🏠 Nivoliers (J)

Ce hameau traditionnel du causse Méjean est habité à l'année par une douzaine de personnes. L'activité est essentiellement tournée vers le tourisme (gîtes, chambres d'hôte, auberge, épicerie), et l'agriculture (troupeau de moutons, miel, confitures...).



🏔 vue sur le Mont Gargo (K)

C'est le point culminant du causse Méjean, avec ses 1 274 m. En passant à Cros Roux, vous êtes juste à côté ! Ce haut lieu retranché, austère et sauvage, s'avance jusqu'au bord des falaises dominant Florac et s'abaisse vers le nord où de grosses fermes isolées sont abritées dans de profondes dolines. En rupture totale avec les paysages steppiques, de vastes plantations de pin noir recouvrent aujourd'hui tout l'ouest du massif et de nombreuses croupes au nord. Les paysages agropastoraux y ont été remplacés, il y a une quarantaine d'années, par de grandes unités de production de résineux, à la suite de la déprise agricole.

Crédit photo : nathalie.thomas